



Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques LA TRUITE DE LA VALLEE

Description

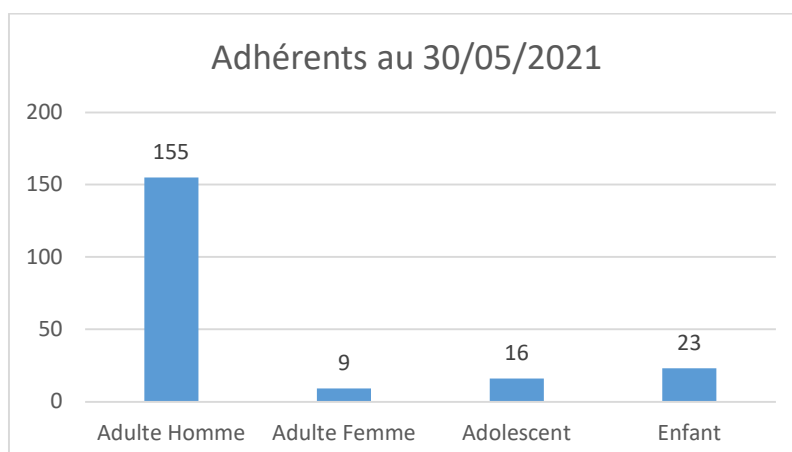
Créée le 20 mars 1942, , notre Association répond à des obligations statutaires fixées par le Code de l'environnement. **Son siège social est fixé à Chidrac depuis l'origine.**

Nos principales missions sont :

1. De détenir et de gérer des droits de pêche ;
2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, notamment, par la lutte contre le braconnage, par la participation a la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques, la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson, et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles; et par la participation à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité ;
3. D'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche. Ce plan doit être compatible avec le plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles, conformément a l'article R. 434-30 du code de l'environnement ;
4. D'effectuer, sous réserve des autorisations nécessaires, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels des inventaires piscicoles, la constitution de réserves, l'aménagement de frayères, des opérations de repeuplement, l'établissement de passes à poissons et, plus généralement, toute réalisation nécessaire à l'accomplissement du but qu'elle s'est fixé;
5. De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité;
6. De se rapprocher des associations du même bassin ou sous-bassin pour constituer des regroupements permettant une cohérence de gestion, d'élaboration des mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles des droits de pêche.

Nos effectifs

Au 30/05/201 : 180 membres statutaires et 23 enfants (- de 12 ans)



Notre territoire géré :

150 km de « cours d'eau à truites » environ, traversant le territoire de 15 communes de la vallée, soit

- La totalité du bassin versant de la Couze de Valbeleix et ses affluents.
- Une partie du bassin de la Couze Pavin (Ruisseau d'Antaillat, et 10 km de la Pavin, de Meillhaud à Saurier).

Nos objectifs

Ils sont très simples. Ils visent simplement à assurer une gestion patrimoniale et pragmatique de la ressource, basée par définition, sur le développement des espèces piscicoles en présence, et par le maintien dans l'état originel des cours d'eau. Pour ce faire notre association, par l'intermédiaire de ses membres, essaie de définir au mieux les potentialités des différents secteurs dont elle a la responsabilité et ainsi de définir sur la base d'éléments scientifiques, les méthodes de gestion adaptées.

Nos actions

Très diverses, il s'agit de mieux connaître et protéger notre environnement et les milieux aquatiques :

Par une étroite collaboration avec les techniciens fédéraux et/ou de l'Office Français de la Biodiversité, ou avec toutes personnes capables d'apporter des éléments scientifiquement vérifiés capables de nous aider dans nos réflexions ;

Par un accompagnement des collectivités territoriales dans une volonté commune d'amélioration de l'état des milieux aquatiques, au travers du Comité de Pilotage des Etablissements Publics en charge de la Vallée de la Couze Pavin;

Mais aussi et surtout par une présence de tous les jours au bord des cours d'eau. Tout au long de l'année, nous nous répartissons entre les séances de surveillance, de comptage et d'entretien des frayères, de pêche électrique, d'initiation à la pratique de la pêche de la truite, de découverte des milieux aquatiques au profit des plus jeunes.

Ainsi, nous nous efforçons de sensibiliser au mieux les collectivités territoriales afin de mieux faire prendre en compte les intérêts d'un développement durable des ressources, dans des réflexions de tout ordre (assainissement, aménagement touristique, travaux en bord de rivière,...).

Enfin nous cherchons, par tous les moyens à maintenir les meilleurs liens possibles avec les propriétaires fonciers par un devoir d'information quant aux différentes réglementations les concernant.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle définit la vitalité de notre association dans les nombreux services collectifs qu'elles essaient bénévolement de rendre à la collectivité.

Notre budget annuel

Variable et historiquement exclusivement alimenté par les cotisations, il était en 2020 porté à 2220 € annuels. 86 % de cette somme sert à financer des actions concrètes et directes dans le cadre de nos missions statutaires. Aucune indemnité ou frais ne sont remboursés aux 7 élus de son conseil d'administration. Tous les frais potentiels sont supportés « bénévolement » (déplacement, bureautique, petites fournitures...)

Et concrètement en 2020-2021

Contraint par un contexte sanitaire, nous avons maintenu les opérations vitales de soutien aux populations piscicoles au travers de 5 séances mobilisant systématiquement une quinzaine de bénévoles.

Nous avons dû renoncer au traditionnel nettoyage de berges annuel où habituellement nous collectons avec nos membres depuis 15 ans et sans aucunes aides des collectivités bénéficiaires, ou des propriétaires, plusieurs centaines de kilos de déchets drainés par les crues régulières.

Nous avons dû intervenir plusieurs fois auprès de plusieurs collectivités afin de faire cesser des pollutions issues de leur réseau de collecte d'eaux usées ou de stockage de déchets divers : allant même jusqu'à accompagner certains employés communaux dans les nettoyages des regards de collecte.

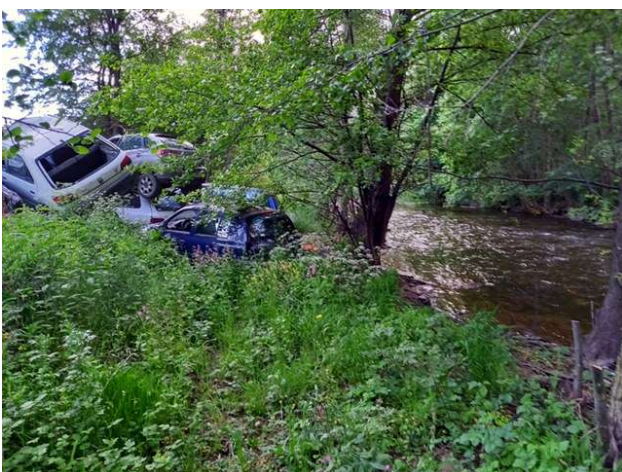
Nous avons conseillé à plusieurs reprises des propriétaires fonciers sur le contexte administratif en lien avec d'éventuels travaux en bord de rivière, jusqu'à solliciter les appuis d'Etat ou Locaux compétents pour leur compte.

Nous développons à titre expérimental des méthodes d'incubation d'œufs de truites Fario en partenariat avec notre pisciculture Fédérale. Unique en France, ce projet reçoit chaque année une multitude d'interrogation de nombreuses autres associations de France. Dans le même registre notre association est régulièrement reconnue de ses pairs pour ses actions, ses innovations, ou ses positions politiques... Une contribution au rayonnement de la commune par-delà sa vallée. Cette position nous permet d'avoir la légitimité nécessaire, malgré notre caractère rural, pour siéger depuis 15 ans au Conseil d'administration de notre fédération regroupant les 47 autres associations du Puy de Dôme. Nous y sommes régulièrement élus !

Nous animons un site Internet régulièrement mis à jour ainsi qu'une page Facebook ou plus de 700 abonnés reçoivent des informations de tout ordre. Notre communication contribue au rayonnement communal comme l'illustrent plusieurs journaux télévisés et documentaires de TF1, de France 3 ou de Web magazines spécialisés ou 'grand public' en lien avec le tourisme. Ces réseaux se sont construits par notre seule volonté !

Nous sommes en soutien technique et financier d'un projet hydromorphologique initié en 2017 visant à renaturer la Couze Pavin sur une commune voisine. Le projet global portant sur deux kilomètres de renaturation prévoit un budget global de 200 K€ environ. Notre présence permet à la collectivité de solliciter nos systèmes mutualisés de financement internes à notre mouvement : La prochaine réunion se tiendra début juillet afin de régler entre autre la problématique d'un chemin local bien connu et englouti par une crue.

Nous avons financé comme chaque année notre école de pêche de secteur (200 €) afin de permettre son fonctionnement et assoir l'intervention d'un guide de pêche professionnel afin de réduire le reste à charge des familles bénéficiaires dans l'abonnement aux 18 séances annuelles organisées.



« Casse auto » sauvage ! Objet d'un des signalements...nous avons accompagné « techniquement » le Maire concerné dans le règlement de la situation.

Pêche électrique d'inventaire en 2019...la prochaine en 2021 !

Ici des élèves du lycée agricole de Rochefort Montagne et de futurs guides de pêche en formation en visite sur le territoire

Nos actions ont permis d'établir le profil génétique de la « Truite des Couzes » : Notre patrimoine collectif !



Initiation d'un RPI voisin en 2018...nous finançons aussi l'intervention du Guide de pêche diplômé d'état dans cette découverte de la Couze et de ses habitants...une action financée tous les deux ans !

Nos membres ...jeunes et plus « expérimentés » autour d'une œuvre collective : le nettoyage de berges ! Un lien social de partage indispensable, un « don » aussi aux autres administrés...



Travaux de continuité écologique sur une commune voisine...nous avons accompagné ce propriétaire dans ses obligations réglementaires. Il a refusé notre soutien financier...

Documentaire pêche sur « Seasons » : chaine internationale payante de « pêche et chasse » : « Pêche au toc du massif central aux Pyrénées »...Ici l'un de nos membres accompagnés d'un « Zidane » de la pêche...la vallée reconnue grâce à notre réseau !

